



Activités jeunesse 2025. Pages 20 et 21

Acceptation de la reconnaissance calamité naturelle. Page 12

Budget participatif 2025. Page 5

L'ECHO COMMUNAL

www.aubange.be

Trimestriel n°72

Février 2025



Image : © Philippe Magerus, vue de Rachecourt

Préambule

Aubange : Une Ville face à ses défis avec une vision pour l'avenir

Aubange, ville frontalière aux multiples facettes, se prépare à relever de nombreux défis dans le cadre de son développement et du bien-être de ses citoyens. Dans un contexte où les attentes des habitants sont croissantes, la Déclaration de Politique Communale (DPC) constitue une feuille de route ambitieuse et structurée, articulée autour de plusieurs objectifs stratégiques.

Une Déclaration au Service des Citoyens

Fruit d'une réflexion approfondie du Collège communal et inspirée par son programme électoral, la DPC entend répondre aux aspirations des Aubangeois. Elle s'appuiera sur un Plan Stratégique Transversal (PST), élaboré en collaboration avec les services communaux, les institutions supérieures et les citoyens eux-mêmes. Ce document vise à concrétiser ou à largement initier les projets proposés avant la fin de la mandature.

En dépit d'une période nécessitant une gestion budgétaire prudente, les autorités locales souhaitent agir rapidement pour atteindre des objectifs clés. Parmi ceux-ci figurent :

1. Renforcer la cohésion sociale et investir dans l'enseignement, gages d'équité et de solidarité.
2. Améliorer le cadre de vie, notamment à travers un Plan Local de Propreté (PLP).
3. Promouvoir la culture, le sport, le patrimoine et le tourisme, essentiels au bien-être et à l'émancipation individuelle.
4. Optimiser la mobilité grâce au Plan Communal de Mobilité (PCM).
5. Renforcer la sécurité, pour protéger les citoyens face aux violences et incivilités.

6. Soutenir les personnels de santé, en réponse à leur pénurie sur le territoire.
7. Créer des emplois de qualité et dynamiser l'économie locale.
8. Faire d'Aubange une ville intelligente, connectée et rayonnante au-delà de ses frontières.
9. Contribuer à la préservation de l'environnement, avec des initiatives locales en faveur du climat.

Une Équipe Mobilisée

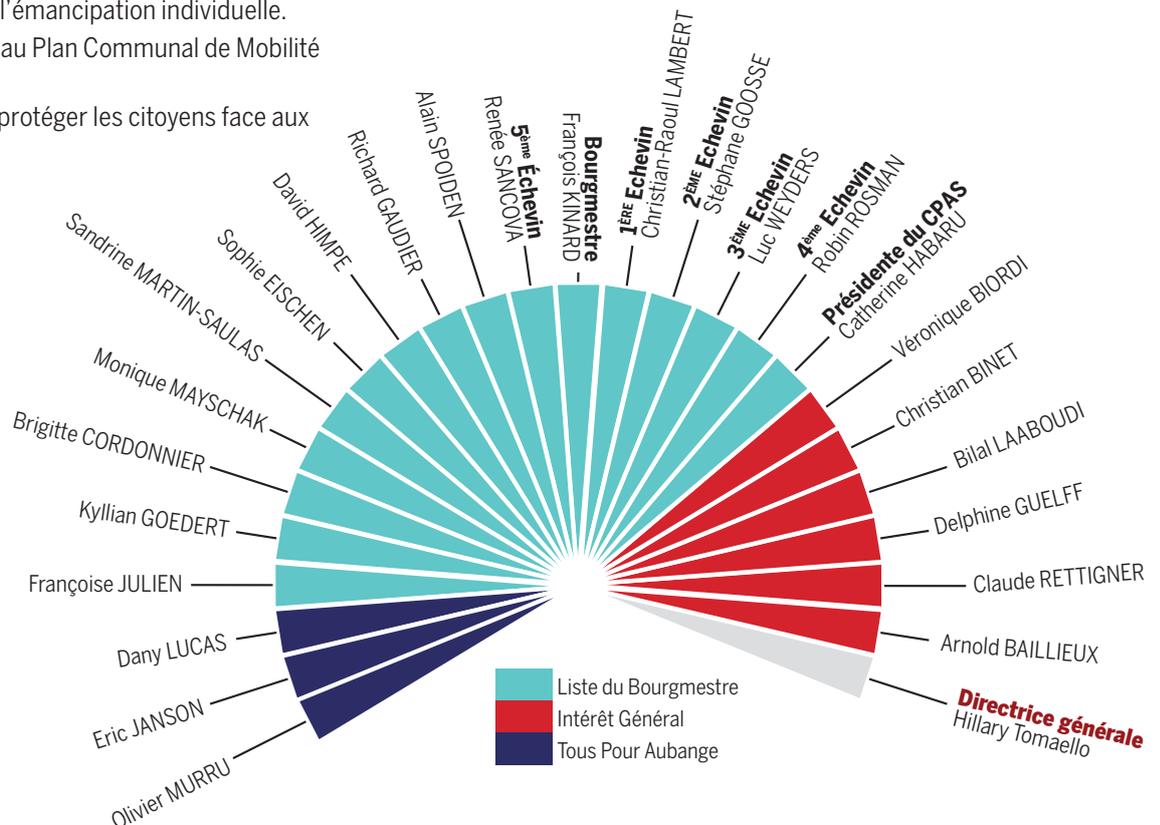
Sous la houlette de François Kinard, Bourgmestre, le Collège communal rassemble des compétences variées pour mener ces projets à bien avec le soutien du Conseil communal. M. Kinard supervise notamment les affaires générales, la sécurité, le développement urbain et la communication.

Une Ville tournée vers l'Avenir

Aubange veut incarner une ville moderne, durable et solidaire. La collaboration entre les élus, l'administration et les citoyens sera cruciale pour transformer les ambitions de la DPC en réalisations concrètes. Pour en savoir plus, les citoyens sont invités à consulter la déclaration complète sur le site de la Ville.

Ensemble, les Aubangeois et leurs représentants s'attachent à bâtir un avenir harmonieux, où qualité de vie, dynamisme économique et préservation de la planète coexistent en équilibre.

Le Conseil Communal



L'Echo Communal février 2025

Administration Communale Aubange
22 rue Haute à 6791 Athus
tél. : 063/38. 12. 50
accueil@Aubange.be

Editeur responsable

Ville d'Aubange

Infographie

Hervé SPOIDEN

Rédaction

François KINARD, Bourgmestre
Catherine HABARU
Christian-Raoul LAMBERT
Stéphane GOOSSE
Luc WEYDERS
Robin ROSMAN
Renée SANCOVA
Jean Paul DONDELINGER
Hillary TOMAELLO
Cyrielle ASTGEN - Marjorie MARTINS DA SILVA

Nous tenons à remercier tous ceux qui par leurs articles ou leur collaboration ont participé à la confection de ce bulletin (services communaux, institutions fédérales, clubs et associations).

Imprimeur

Imprimerie db-group



Préambule

Le Collège Communal



François KINARD
Bourgmestre

Attributions :
Développement urbain,
énergie, communication
et transfrontalier



Catherine HABARU
Présidente du CPAS

Attributions :
Affaires sociales
et enseignement



Christian-Raoul LAMBERT
Echevin

Attributions :
Finance, sport, ruralité
et tourisme



Stéphane GOOSSE
Echevin

Attributions :
Mobilité, urbanisme,
sécurité et propreté



Luc WEYDERS
Echevin

Attributions :
Travaux, environnement,
gestion de l'eau et agriculture



Robin ROSMAN
Echevin

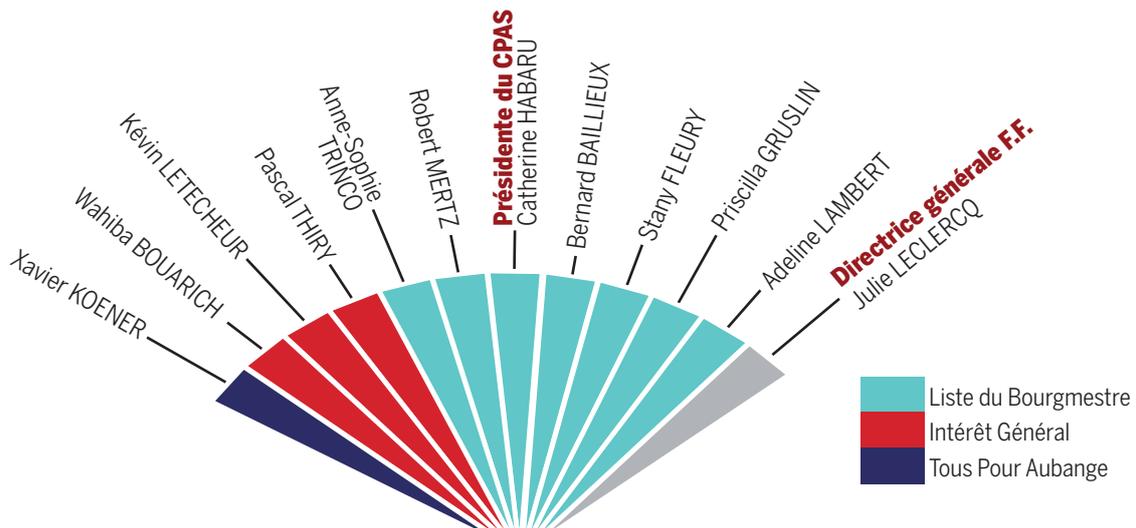
Attributions :
Jeunesse, culture
et cultes



Renée SANCOVA
Echevine

Attributions :
Logement, commerces
et aînés

Le Conseil du CPAS



Quelqu'un de chez nous

La biographie qui suit est celle d'une jeune artiste de chez nous trop tôt disparue. Whitney Orville était bourrée de talents, de talents qu'elle voulait partager avec d'autres, d'autres qu'en général l'art rebute parce qu'ils n'ont jamais l'occasion de le côtoyer. Elle était comme ça Whitney, rayonnante et généreuse.

WHITNEY ORVILLE

(1991 – 2024)

Whitney Orville est née à Luxembourg le 9 juillet 1991. Sa maman est Catherine Ambroise et son papa Denis Orville. Elle a un frère, Wesley, quant à lui, passionné par le monde du football. Après avoir vécu à Luxembourg, la famille déménage à Messancy puis, jusqu'aux 18 ans de Whitney à Halanzy, à la rue des Ateliers. Après des études primaires à Messancy puis à Halanzy, elle suit la section « tennis et art » à l'Institut Cardijn Lorraine de Differt. Son professeur de dessin est Edith Cambron, une peintre qui est déjà un nom dans la province. Ensuite, pendant 3 ans, elle suit les cours de l'option « peinture » à l'Ecole Supérieure des Arts Saint-Luc de Liège dont elle sort diplômée avec grande distinction en 2012. Toujours perfectionniste, elle décroche un « master » en arts plastiques et peinture à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. Pendant ces 2 dernières années d'études, elle demeure à Schaerbeek, commune qu'elle ne quittera plus.

Whitney sait que l'art est sa vie, elle veut en faire son métier. On le sait, pas toujours simple de vivre de son talent. Afin de ne pas être dépendante financièrement de sa maman restée à Aubange, elle diversifie ses occupations : elle garde des enfants, donne des cours de peinture et de mosaïque, propose des ateliers artistiques, réalise des pochettes de CD pour des chanteurs, restaure des œuvres d'art ...

Dans ses productions artistiques, on retrouve le même éclectisme : elle écrit des poèmes, crée des bijoux et des mosaïques sur commande, travaille la terre glaise et, surtout, elle peint magnifiquement bien. Elle expose à Paris, Bruxelles, Hannut, Liège et plus près de chez nous à Arlon, Virton ou encore Strassen au Grand-Duché.

Ses talents sont reconnus : d'abord en 2013, à la Biennale de la jeune création Européenne à Montrouge Paris où elle est sélectionnée pour représenter la Belgique. Ensuite en 2016, elle est lauréate dans la catégorie jeune des « Godfroid ». Cette même année, elle remporte le prix ST-ART à Strasbourg. En 2018, elle est à nouveau primée à l'Expo « foire de l'art à Lille ».

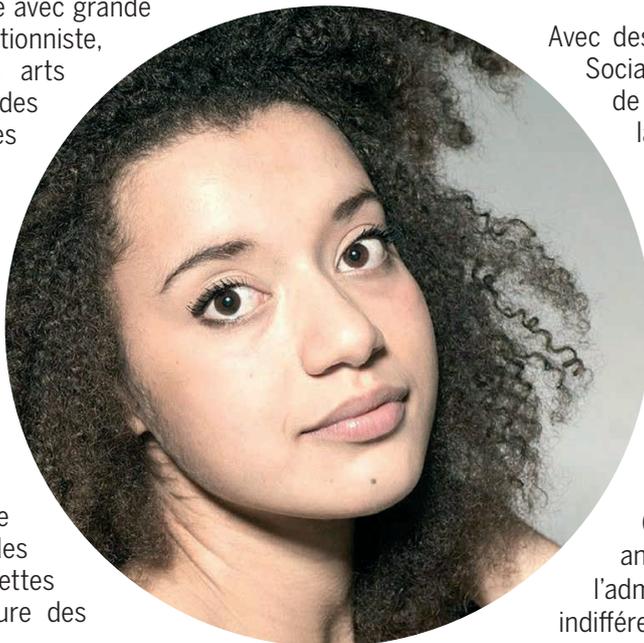
Chose remarquable pour un artiste, elle a toujours eu le désir de faire profiter d'autres de ses dons, et en particulier tous ceux

que la société bruxelloise ne prend pas vraiment en compte : SDF, prostituées, personnes atteintes d'un handicap ...

A Schaerbeek, elle décore les rues de la commune avec ses mosaïques. Son autre souci : le bien-être de la planète terre. Ces ateliers de mosaïque, c'est avec du matériel de récupération qu'elle les réalise. Car pour Whitney, art et engagement social et environnemental vont de pair. Ne se décrivait-elle pas elle-même comme « artiste et artisan de paix » sur son site « Facebook » ?

Avec des locataires de l'Agence Immobilière Sociale de Schaerbeek, elle mène un projet de décoration du hall d'un immeuble de la ville. Pour cette œuvre collective, elle est nominée en 2024 au Prix Caius de la Région Bruxelloise. Mais, hélas, elle ne verra pas sa récompense. Partie rejoindre une amie en Colombie Britannique au Canada, elle disparaît tragiquement le 17 mars 2024 dans les rapides de la rivière Squamish, emportant avec eux une immense créativité qui ne demandait qu'à s'exprimer encore davantage.

Ce décès tragique de l'une de ses anciennes concitoyennes ne laisse pas l'administration communale d'Aubange indifférente qui songe à honorer sa mémoire de manière tangible.



Images : @ <https://www.facebook.com/whitneyorville8/photos>

Potager Participatif Solidaire, une certaine culture du bénévolat



Depuis février 2021, grâce au Budget Participatif communal, des jardiniers bénévoles sont installés dans les jardins de l'ancien château de Clémarais et ont aménagé cet espace vert particulièrement bien situé avec deux grandes serres.

L'espace de quelques heures par semaine, en toute convivialité, ils y travaillent la terre. D'une part, cela leur apporte la satisfaction de récolter de beaux légumes bio, et d'autre part, d'être solidaires d'associations locales à qui ils offrent une partie de leur récolte.

Manger mieux, être au contact de la terre, apprendre à jardiner et s'investir dans un projet collaboratif, voilà entre autres les valeurs cultivées au Potager Participatif Solidaire.

Venez compléter leur équipe de bénévoles !

Pour son bon fonctionnement, une association recherche sans cesse des bénévoles. Ici, l'aide est variée et peut même être ponctuelle. Il y a toujours quelque chose à faire et finalement, chacun peut trouver son compte : de la vente au nettoyage des parcelles en passant par l'aménagement des locaux... Tout profil est recherché. Un bricoleur qui a une après-midi à leur dédier ou le passionné de jardinage qui voudrait cultiver... Même le novice qui souhaite apprendre, toute aide sera appréciée à sa juste valeur.

Pour les aider, évidemment vous pouvez également proposer des dons d'outillage en bon état.

Intéressé ? Contactez Marie, Franck, Mike et les autres membres par mail pps.aubange@gmail.com pour des moments conviviaux dans cet écrin de verdure.



Budget participatif 2025

Lancement du Budget Participatif 2025 à Aubange : Participez dès aujourd'hui !

La Ville d'Aubange lance son Budget Participatif 2025, une initiative qui vous permet de proposer des projets pour améliorer notre cadre de vie. Cette démarche participative vous donne la possibilité de contribuer activement à l'avenir de notre ville.

Comment ça fonctionne ?

Les citoyens peuvent soumettre leurs idées jusqu'au 30 avril 2025. Les projets doivent répondre aux besoins collectifs, être réalisables sur le territoire communal et respecter l'enveloppe budgétaire allouée.

Après une phase de sélection, les projets éligibles seront soumis au vote des habitants en mai et juin 2025. Vous aurez donc le dernier mot pour choisir les initiatives à concrétiser.

Pourquoi participer ?

Ce budget participatif est une opportunité unique de transformer vos idées en actions concrètes et de renforcer les liens entre citoyens. Qu'il s'agisse d'améliorer les espaces verts, de soutenir des initiatives culturelles ou d'innover dans la mobilité, chaque proposition peut faire la différence.

Envoyez vos propositions à l'aide du formulaire disponible sur le site internet de la Ville avant le 30 avril 2025 et devenez acteur du changement à Aubange ! Pour toute question, contactez-nous via communication@aubange.be

Ensemble, construisons une ville à votre image !

Les conditions de participation et les informations complémentaires via le QRcode ou sur la page dédiée aux « budgets participatifs » du site internet.



Bellevue en fête

Visite de Saint Nicolas

Le Grand Saint est venu rencontrer nos résidents pour une distribution de friandises et de cadeaux dans une ambiance festive.



Marché de Noël

Encore une belle édition de notre beau marché de Noël. Merci encore à nos supers bénévoles et à Bellevue Animation pour l'organisation.



Les résidents fêtent Noël et anniversaires du mois

La fête la plus attendue de l'année par nos résidents a encore été un succès.

Chorale de Noël (en présence des enfants du Centre culturel), danses, petite restauration, ... tout ce qu'il fallait pour passer une belle après-midi tous ensemble.



Accompagner avec passion : à la découverte du métier de doula



Wendy Jourdain, 37 ans, aubangeoise, a débuté sa carrière comme puéricultrice dans une crèche. Cependant, les horaires incompatibles avec sa vie de famille l'ont poussée à chercher une nouvelle voie. C'est un événement familial marquant qui a orienté ses choix : lorsque sa sœur a connu une grossesse sans complication mais un post-partum difficile, Wendy a été frappée par le manque d'accompagnement des jeunes mamans après l'accouchement. Elle déplore le fait que l'on soit si bien suivi pendant la grossesse mais souvent laissé à soi-même après la naissance.

Plus courant dans les pays nordiques, le métier de doula qui consiste à accompagner les parents (car non, ce n'est pas réservé qu'aux femmes) durant la grossesse, la naissance et le post-partum. Elle peut donc devenir une véritable personne ressource qui propose un soutien moral, des techniques de gestion de la douleur, des massages, des informations... selon les besoins rencontrés par le couple. Par ailleurs, elle n'effectue aucun suivi médical.

Un apprentissage pensé comme une gestation

Wendy a suivi une formation de doula à Namur, à l'Association Francophone des Accompagnantes (AFA). Le programme, pensé sur 9 mois pour rappeler la période de gestation, se déroulait à raison d'un week-end par mois. La formation incluait 9 modules théoriques et pratiques, suivis d'un stage où elle devait accompagner 3 familles sur plusieurs rendez-vous.

Elle a finalisé sa certification en septembre, après avoir accompagné des familles à Virton, Arlon et Messancy. Ces familles ont découvert ses services grâce aux réseaux sociaux, où Wendy avait commencé à promouvoir son activité.

Doula : un rôle d'écoute et de soutien

Pour Wendy, une doula est bien plus qu'un soutien technique. Elle accompagne les mamans ou les parents à toutes les étapes :

- Pendant la grossesse : pour répondre aux peurs, élaborer un projet de naissance, ou tout simplement écouter.
- À l'accouchement : elle peut être présente à l'hôpital, pour apporter du soutien émotionnel et être une voix rassurante.
- Après l'accouchement : un soutien moral et pratique, notamment pour le baby-blues, l'allaitement, ou des conseils sur les premiers jours avec bébé.

Wendy souhaite transmettre aux parents qu'ils ont déjà toutes les clés en main pour réussir. Elle prône une parentalité basée sur leurs propres ressentis, plutôt que sur des diktats médicaux ou sociaux.

Une passion profondément humaine

Le parcours de Wendy Jourdain est avant tout guidé par une volonté d'être utile. Chaque étape, du soutien familial à la formation, a renforcé son envie de pratiquer ce métier. Elle-même aurait aimé bénéficier d'un tel accompagnement durant sa propre maternité, ce qui rend sa démarche encore plus personnelle et sincère.

« Être doula, c'est avant tout aider les parents à se faire confiance et leur montrer qu'ils ont tout en eux pour être de merveilleux parents » conclut-elle.



Petite enfance :

Déclaration d'une naissance

Pour déclarer une naissance à l'Administration d'Aubange, veuillez vous munir des informations et documents suivants :

1. **Certificat médical de naissance** : délivré par l'hôpital ou la clinique où l'accouchement a eu lieu.
2. **Cartes d'identité des parents** : copies des cartes d'identité des deux parents.
3. **Livret de famille** : si vous en possédez un, veuillez l'apporter.
4. **Adresse de résidence des parents** : pour l'inscription de l'enfant dans le registre de la population.

La déclaration de naissance doit être effectuée dans les 15 jours suivant la naissance.

La déclaration de naissance se fait toujours au lieu de naissance.

Si les parents sont **belges et non mariés**, ils doivent introduire une reconnaissance prénatale. Il est possible également de la faire directement au moment de la déclaration de naissance si c'est en Belgique. Pour cela, les parents doivent se présenter au service Etat-civil, muni de l'attestation médicale de grossesse mentionnant la date prévue de l'accouchement.

Pour les parents **non belges**, il faut inscrire votre enfant à l'ambassade de votre pays.

Pour toutes les naissances à l'étranger, il faut transmettre au service l'acte de naissance pour inscrire l'enfant dans le registre de population.

Il existe plusieurs structures d'accueil pour la petite enfance, offrant des services adaptés aux besoins des jeunes parents. Voici une liste des principales crèches et maisons d'enfants disponibles sur le territoire :

- Crèche les poussins (Athus)
- Crèche les canetons (Athus)
- Maison d'enfants bébés natures (Halanzy)
- Maison d'enfants Nounours et patachon (Aix-sur-Cloie)

Vous pouvez les consulter ou rechercher une place en crèche via <https://my.one.be/>

Les « mèreveille » des ateliers ONE

Retrouvez Tiffany Tavernier lors de ses ateliers massage bébé et motricité. Cette doula en devenir se déplace dans la région et à domicile afin de vous apprendre à apaiser votre bébé par ces techniques relaxantes (portage physio et réflexologie plantaire).



Accompagnement ONE

L'Office de la Naissance et de l'Enfance vous propose l'accompagnement suivant :

Avant la naissance de bébé (sur rendez-vous) :

- Un entretien pré-conceptionnel (pour une future grossesse)
- Un entretien périnatal (pour préparer l'arrivée de bébé)

Dès la naissance de bébé :

- Des visites à votre domicile (pour vous accompagner dans la découverte de votre rôle de parents et aborder avec vous toutes vos préoccupations : allaitement, vaccins, diversification alimentaire...) à la demande
- Des consultations médicales gratuites et préventives pour les enfants de 0 à 6 ans (pour surveiller la santé et la croissance de votre enfant, l'examiner, le vacciner...) : uniquement sur rendez-vous

Pour Athus, Guerlange, Rachecourt, Battincourt, Aix/Cloie :

Adresse : 39 rue Houillon à Athus; le mardi et le jeudi de 9h à 11h et le 2^{ème} mercredi du mois de 13h30 à 16h30.

Personne de contact : HERBEUVAL Marie-Noëlle, partenaire enfants/parents : 0499/57 26 32
Du lundi au vendredi de 8h45 à 16h30

Pour Aubange, Halanzy :

Adresse : 3 rue du village Aubange :

- le 1^{er} vendredi et le 3^{ème} et 4^{ème} lundi du mois de 12h45 à 15h
- le 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 13h15 à 15h30

Personne de contact :

ARENDE Vanessa, partenaire enfants/parents : 0496/57 71 87

Un dépistage visuel gratuit pour les enfants de 18 mois à 3 ans sur rendez-vous.

Des activités collectives gratuites sur inscription

- Massage bébé pour les bébés de 5 semaines à 9 mois : 6 séances par an à Athus
- Motricité pour les enfants de 1 à 3 ans : 4 séances par an à Athus
- Portage pour les enfants de 0 à 6 mois : 4 séances par an à Aubange

Tout savoir sur l'O.N.E ?

Myone.be ou téléphonez au 02/542.12.11



Fin des compteurs à carte d'ici fin 2025 : ORES les remplace gratuitement par un compteur communicant



FIN DES COMPTEURS À CARTE EN 2025 !

Vous n'avez pas encore de rendez-vous pour remplacer votre compteur **GRATUITEMENT ?**
Contactez ORES au **078/15.78.01**

Dès la fin d'année 2025, tous les compteurs à carte – aussi appelés compteurs à budget – cesseront de fonctionner. Si vous avez ce type de compteur, ORES prendra prochainement contact avec vous pour le remplacer par un compteur communicant. Ce changement vous offrira plusieurs avantages en matière de gestion de l'énergie et de prépaiement.

Le remplacement du compteur à carte : une démarche simple et gratuite

D'ici fin 2025, il ne sera plus possible de recharger votre compteur à budget avec la carte. Pas d'inquiétude, les équipes d'ORES organisent un rendez-vous pour installer le nouveau compteur. C'est simple et gratuit. Si vous n'avez pas encore reçu de rendez-vous, contactez ORES au 078/15.78.01 pour en fixer un rapidement.

Les nombreux avantages du compteur communicant

Passer au compteur communicant simplifie la vie et offre plusieurs avantages :

- > Recharge simplifiée : plus besoin de vous déplacer pour recharger ! Vous pouvez le faire directement sur internet via un espace client. Si vous n'avez pas internet, le rechargement reste possible dans un magasin partenaire, un bureau ORES ou un CPAS.
- > Suivi de vos consommations et rechargements :
 - les consommations sont directement visibles sur le compteur ;
 - ORES vous informe par SMS ou par e-mail sur le crédit de secours, la limitation de puissance, les coupures, les rétablissements, et le solde disponible.
- > Relevé automatique des index : vous n'avez plus à vous occuper de vos index, tout est relevé automatiquement.

Plus d'informations sur info.ores.be/prepaiement.

En matière de Réduction des Risques (RdR), d'autres soutiens existent et permettent des prises en charges plus spécifiques, notamment sur base des maraudes organisées avec le Drugs'Care et l'équipe Santé du Relais Social (une collaboration qui va s'intensifier en 2025 avec la signature d'une convention de collaboration par les autorités communales).

16^e édition du Jogging-Marche à Athus

Inscrivez-vous dès maintenant !

Quand ? Le 25 avril, de 12h à 14h.

Où ? Hôtel de Ville d'Aubange, 22 rue Haute – 6791 Athus.

Entreprises et particuliers, venez participer à un événement qui allie sport, solidarité et engagement sociétal !

Un défi pour une grande cause

Ensemble, soutenons la lutte contre les leucodystrophies, des maladies génétiques rares et dégénératives. Chaque pas compte pour financer la recherche et aider les familles touchées.



Participez en présentiel ou en virtuel ! Peu importe où vous êtes, vous pouvez relever le défi et faire la différence.

Nouveauté cette année : Le groupe Bounti sera parmi nous pour rythmer cette journée en musique.

Inscriptions ouvertes : jogging.synazone.net/athus

Infos : Nathalie Carlier – nc@ela.be | GSM : 0471/95.19.13

Enfilez vos baskets et rejoignez-nous pour une journée mémorable, placée sous le signe de l'entraide et de la convivialité !



ELA
ASSOCIATION EUROPÉENNE
CONTRE LES LEUCODYSTROPHIES



Service Accueil et Prévention – Idées reçues

Certains affirment qu'à Athus, rien n'est fait pour lutter contre la drogue



Au-delà des actions menées par les forces de l'ordre (police locale et fédérale), **de nombreuses initiatives existent à Aubange.**

Bien qu'il soit essentiel de lutter contre le trafic de stupéfiants, il est tout aussi important de soutenir les personnes dépendantes pour les aider à sortir de leur addiction et à se libérer du produit qui les emprisonne.

Depuis 2003, soit plus de vingt ans, le Service Accueil et Prévention (SAP) s'attache à cette mission. En tant que service public, nous assurons, grâce à son coordinateur, **un accompagnement et une présence qui dépassent largement les frontières des quatre communes qui soutiennent ce dispositif : Aubange, Messancy, Musson et Saint-Léger.**

Parmi nos principales interventions, on retrouve **les suivis familiaux et individuels**, les orientations médicales et thérapeutiques, la prise en charge des **adolescents en crise**, ainsi que des actions de sensibilisation et d'information préventive. Ces activités sont détaillées dans le graphique ci-dessous. En moyenne, ce sont une soixantaine de personnes qui bénéficient de notre aide chaque mois, pour un total de **170 personnes en 2024**, dont **78 usagers de drogues et leurs proches**. L'année dernière, nous avons enregistré 1.318 interventions.

Parallèlement, depuis fin 2020, le service spécialisé en addictologie **SOLAIX** (basé à Bastogne avec une antenne médicale à Arlon) assure une permanence sur le site de Bellevue (**les 2^e et 4^e mercredis du mois, de 13h à 16h**) pour amorcer une prise en charge pluridisciplinaire.

En combinant le travail du SAP et de SOLAIX, ce sont plus de 120 personnes ayant des problèmes de drogue qui ont pu bénéficier, depuis lors, d'un accompagnement spécialisé et/ou d'un suivi médical. **Ces situations nous parviennent principalement par d'autres intervenants sociaux, ainsi que par les médecins, psychiatres et autres professionnels de la santé** (1/4 des cas). Par ailleurs, plus de 20 % des demandes proviennent du bouche-à-oreille.

En matière de réduction des risques (RdR), d'autres dispositifs existent pour offrir une prise en charge plus spécifique, notamment grâce aux maraudes organisées avec Drugs'Care et l'équipe santé du Relais Social. Cette collaboration se renforcera en 2025 avec la signature d'une convention de partenariat par les autorités communales.

Bref, **les initiatives ne manquent pas, mais elles sont souvent menées de manière discrète, ce qui peut donner l'impression qu'il ne se passe rien.** Pourtant, dès lors que l'on est concerné, de près ou de loin, on découvre l'engagement des intervenants qui œuvrent dans l'ombre : travailleurs sociaux, médecins, éducateurs, infirmiers, psychologues, etc., pour offrir un soutien adapté.

Service public actif en matière d'assuétudes et de toxicodépendance

- **Soutien** : suivis familiaux et Groupe d'Entraide Parents
- **Aides** : accueil individuel des usagers et orientation thérapeutique ou médicale
- **Prévention** : actions préventives diverses et information spécifique « Drogues »

Michaël MATHIEU :

063 / 38 87 16

sapsud13@gmail.com

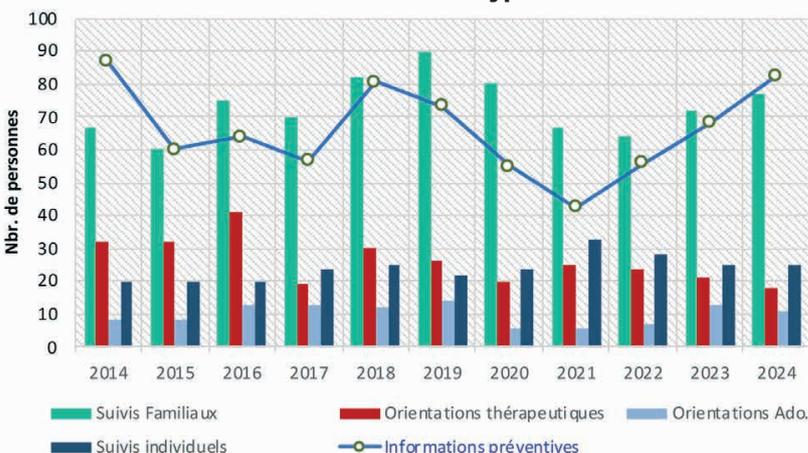


Un monde sans drogue serait un idéal, mais c'est une illusion ...

Les consommations abusives passent souvent inaperçues et touchent bien plus de personnes que l'on imagine. Les raisons de cette consommation sont variées et humaines : se stimuler ou se calmer, s'évader ou apaiser une souffrance, chercher un plaisir immédiat, répondre à un besoin spirituel ou religieux, ou encore découvrir de nouvelles sensations à partager pour mieux se socialiser, parfois même pour suivre le groupe.

Les drogues, qu'elles soient légales (alcool, médicaments, tabac...) ou illégales (marijuana, cocaïne, héroïne, kétamine...), **peuvent concerner chacun d'entre nous, directement ou indirectement, à un moment ou à un autre de notre vie.**

Evolution des différents types d'interventions



Informations préventives

Social

Gestion des déchets : la facture augmente



Image : Arnaud SIQUET

Vivement relayée dans la presse, l'augmentation de la facture de la gestion des déchets par IDELUX, n'a pas épargnée les ménages de la Province.

En effet, la Ville d'AUBANGE comme les autres Communes de la province, a reçu un courrier d'IDELUX Environnement annonçant une augmentation de 30 % des coûts de collecte et de traitement des déchets, ce qui représente 525 255 € supplémentaires pour la Commune. Bien que cette mesure ne soit pas désirée, la Commune est obligée de respecter le principe du coût-vérité et donc obligée par la loi de facturer, aux citoyens, entre 95 % et 110 % du coût réel du ramassage et du traitement des déchets.

Cette hausse imposée par IDELUX Environnement oblige la Ville à augmenter de 70 € la taxe sur les immondices par ménage.

Actuellement, Aubange facture à 96 %, mais avec l'augmentation prévue par IDELUX, elle serait à 73 % soit sous le seuil, d'où la nécessité d'augmenter la taxe, si IDELUX maintient sa décision. De ce fait, la Commune, via le Conseil a décidé d'envoyer un courrier à IDELUX et aux autres communes de la province pour protester contre cette hausse et demander à IDELUX de trouver d'autres solutions de financement. Certaines options ont été évoquées, comme celle d'envisager d'autres prestataires ou que la Commune gère elle-même la collecte, bien que ces alternatives soient complexes.

Le 12 novembre dernier, suite à cette augmentation d'IDELUX, le Conseil communal a malgré tout voté un nouveau règlement taxes sur les immondices pour l'exercice 2025.

Vous trouverez via ce QRcode le communiqué de presse d'IDELUX avec leurs explications. Plus d'infos sur www.idelux.be



Collecte de biens réutilisables à domicile

À partir de janvier 2025, la **Ressourcerie Famenne Ardenne & Gaume élargit ses services en collectant des biens réutilisables dans les recyparcs**, en collaboration avec l'intercommunale Idelux.

Toutefois, si vous ne disposez pas des moyens pour vous rendre dans un recyparc, **sachez que la Ressourcerie Famenne Ardenne & Gaume continue à proposer une collecte gratuite à domicile**. Il vous suffit de les contacter au **0800 118 78** pour programmer la collecte de vos objets et meubles en bon état.

<https://www.ressourcerie-fag.be/>



Les 15 et 16 mars, réservez bonne accueil à l'Opération Arc-en-Ciel !

Objectif de cette 71^{ème} édition : récolter un maximum de vivres non périssables (et de produits d'hygiène) pour permettre à 18.000 enfants et jeunes défavorisés de profiter de vacances et de loisirs. En 2025, la solidarité va une nouvelle fois l'emporter !

Vous ne serez chez vous mais vous avez envie de participer à l'Opération Arc-en-Ciel ? Préparez votre colis de vivres et apportez-le dans un magasin Fox & Cie entre le 8 et le 22 mars.

Service de cohésion sociale :

Bâtiment Bellevue,
39 Avenue de la Libération
6791 ATHUS

Tél. : +32 63 37 20 40

cohesionsociale@aubange.be

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de 08h30 à 12h00
et de 13h30 à 16h30



Acceptation de la reconnaissance calamité naturelle – Inondations des 29 et 30 juin 2024



Nous vous l'annonçons ce 31 décembre, le courrier attestant notre dossier calamité naturelle a été officiellement accepté. L'arrêté de reconnaissance a été publié ce 23 décembre 2024 au Moniteur belge.

Vous pouvez donc désormais introduire votre demande au moyen des formulaires (<https://press.aubange.be/wp-content/uploads/2024/12/Formulaire-.pdf>) **établis par le Service régional des calamités :**

- **par envoi postal :**
Service public de Wallonie Intérieur et Action sociale,
Direction de la Prospective et du Développement, Service Régional des Calamités
Avenue Gouverneur Bovesse, 100, 5100 Jambes
- **par courrier électronique**
- **via le guichet électronique accessible à partir du portail de la Wallonie**
(<https://monespace.wallonie.be/>)

Les sinistrés sont invités à introduire leur demande d'aide à la réparation au plus tard le 31 mars 2025.

Idéalement, la Wallonie recommande l'introduction des dossiers par le guichet électronique.

Plus d'informations via ce QRCode ou sur notre site.

Besoin d'aide ? Contactez la coordinatrice en planification d'urgence de la Ville. Tél. : +32 63 43 03 96



INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT !

 **be alert**

www.be-alert.be



FixMyStreet Wallonie

Améliorons ensemble l'espace public de notre Ville en quelques clics

Dépôt clandestin, bulle à verre remplie, poubelle publique endommagée, il n'est pas toujours évident pour le citoyen de savoir vers qui se tourner pour signaler les problèmes rencontrés dans l'espace public. C'est pourquoi la Ville d'Aubange a décidé d'utiliser FixMyStreet Wallonie depuis le 15 janvier 2025. FixMyStreet Wallonie est une application développée par l'asbl Be WaPP (Ensemble pour une Wallonie Plus Propre), accessible sur smartphone et tablette et téléchargeable sur les stores classiques. Un site internet permet également aux personnes qui ne disposent pas de smartphone de signaler les problèmes qu'elles rencontrent. L'application et l'accès au site sont **gratuits** tant pour les communes wallonnes que pour leurs citoyens.

FixMyStreet Wallonie permet d'impliquer les citoyens de notre Ville de manière active dans le signalement de différents types de dégradations liées à la propreté publique, qu'il s'agisse d'encombrants rencontrés dans un endroit reculé, d'une poubelle domestique non ramassée ou d'autres problèmes liés à la salubrité publique.

« La propreté de nos rues reflète le respect que nous portons à notre environnement, et ensemble, faisons de chaque coin de notre commune un symbole de fierté et de responsabilité », déclare Thomas HEUERTZ, agent constatateur environnement de la Ville d'Aubange et gestionnaire du traitement des signalements.

L'application permet de centraliser les signalements à un seul endroit. L'outil géo-localise automatiquement le problème rencontré dans l'espace public et, en fonction de la nature du signalement, le service compétent chargé de son traitement en est averti. Dès l'acceptation de la demande, l'auteur du signalement est tenu au courant du traitement réservé au problème identifié et reçoit une notification lorsqu'il est résolu.



1. TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION



2. SIGNALEZ UN PROBLÈME en prenant une photo et en activant la géo-localisation.

3. ENVOYEZ VOTRE SIGNALEMENT à votre gestionnaire communal pour qu'il le traite.

4. SUIVEZ L'ÉVOLUTION DE VOTRE SIGNALEMENT VIA L'APP et recevez une notification une fois le problème résolu.

**Pas de Smartphone ?
rendez-vous sur www.fixmystreetwallonie.be**



Contact agent constatateur :
heuertz@aubange.be
Tél. : 0479 90 90 54

Apposez un autocollant « STOP PUB »

Pourquoi réduire les publicités papier ?

En 2023, IDELUX Environnement a collecté environ 40 kg de papiers-cartons par habitant. Les publicités qui arrivent dans les boîtes aux lettres en constituent une bonne partie. Pour réduire les déchets de papier, c'est pourtant facile. Il suffit d'apposer un autocollant STOP PUB sur sa boîte aux lettres, un geste efficace qui permet de réduire jusqu'à 16 kg de déchets de papier par boîte aux lettres et par an.

La solution ? L'autocollant STOP PUB

L'autocollant STOP PUB ne concerne que la publicité et la presse gratuite non adressées. Il ne concerne donc pas les imprimés qui mentionnent vos nom, prénom et adresse.

Deux versions sont disponibles. À vous de choisir :

- NON à la publicité mais OUI à la presse gratuite ;
- NON à la publicité et NON à la presse gratuite.

Où trouver l'autocollant STOP PUB ?

- dans les bureaux de bpost ;
- dans votre commune à l'accueil ;
- dans votre recyparc.

Pour les personnes ayant des difficultés à se rendre dans l'un ces endroits, les autocollants peuvent être commandés en envoyant une demande à ediwall@spw.wallonie.be.

Plus d'infos ?



Barrage flottant : le contrat rivière dit stop aux OFNIS

Les OFNI's sont des **O**bjets **F**lottants **N**on **I**dentifiés, c'est-à-dire les déchets retrouvés dans et autour de nos cours d'eau : canettes, bouteilles, sachets plastiques, autres emballages, déchets verts et même des encombrants.

Depuis 2014, le Contrat de Rivière Semois-Chiers place des barrages flottants pour lutter contre les OFNI's sur les cours d'eau communaux, provinciaux et régionaux.

Un barrage a été placé du 28 mai au 18 novembre 2024 sur la Messancy à Athus à proximité de la rue du travail.

Ces barrages permettent de récupérer les déchets dérivant dans nos cours d'eau mais également de sensibiliser la population.

La récolte dans la rivière « Messancy » à Athus représente l'équivalent de 7 sacs poubelles (dont l'équivalent de 3 sacs PMC) en un peu moins de 6 mois. Et ce n'est que la partie visible de l'iceberg.

Un travail répétitif, ingrat, mais qui reste malheureusement nécessaire !

La sensibilisation est encore indispensable.

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !

Ici commence la mer. Ne jetez rien



Repair Café Jeter ? Pas question !

**Le 2^{ème} dimanche de chaque mois de 9h à 12h à Aix-sur-Cloie
maison de quartier, rue Reiffenberg**

Le Repair Café est une initiative proposée par des bénévoles afin de lutter contre le gaspillage en réparant vos objets cassés, abîmés ou en panne.

Vous avez un appareil électro qui ne fonctionne plus?

Une chaise cassée? Un couteau usé ? Des vêtements abîmés ?

Venez apprendre à les-réparer en compagnie de bénévoles expérimentés !

Infos et contact : Ville d'Aubange - service cohésion sociale
063/37 20 40 - 0499/19 09 80

cohesionsociale@aubange.be -  repair cafe - Ville d'Aubange

Pour les personnes ayant des difficultés de mobilité, une solution de transport peut être proposée. Les réservations se font durant les heures d'ouverture du service cohésion sociale, au plus tard le vendredi matin précédent la séance du mois.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles.

Si ce genre d'initiative vous intéresse
n'hésitez pas à nous contacter.

■ ■ Liste points de vente sacs-poubelle officiels obligatoires

🇵🇹 Listagem dos pontos de venda oficiais de sacos do lixo obrigatórios

🇬🇧 List of official mandatory waste bag outlets

SACS BLEUS - PMC

Athus : AD Delhaize, Carrefour Express, Hubo, épicerie « A Despensa ».

Halanzy : AD Delhaize.

Rachecourt : Croq'tout.

Aubange : Spar.



SACS GRIS - SACS VERTS

Athus : Administration Communale d'Aubange, AD Delhaize, Carrefour Express, Hubo, épicerie « A Despensa ».

Halanzy : AD Delhaize.

Rachecourt : Croq'tout.

Aubange : Spar.



Distribution semaine de l'arbre 2024

Une nouvelle fois, la Ville d'Aubange a procédé à la distribution d'environ 1.250 plants de haie et d'arbres le 30 novembre 2024 sur la Place Gigi à Aubange. Le coordinateur POLLEC communal était accompagné de l'agent DNF. Ils ont ensemble bénéficié du soutien technique du service travaux de la Ville d'Aubange

Cette action a été réalisée avec l'aide de la Wallonie grâce à l'appel à projets BiodiverCité permettant d'obtenir un subside pour l'achat des plants à hauteur de 2.000€. Le Collège communal a quant à lui décidé de libérer 1.000€ supplémentaires pour l'achat des plants au vu du succès rencontré lors de distributions précédentes.

Lors de la distribution, beaucoup d'entre vous avaient des projets d'ampleurs pour des haies principalement en zone agricole ou assimilée, projets que nous encourageons. Les quantités de plants étant limitées lors de la distribution, il n'était pas possible de satisfaire cette demande. Cependant pour les amateurs, il existe différents mécanisme permettant la subsidiation partielle ou totale des plantations. Pour se faire, nous vous invitons à vous rendre sur le site <https://yeswepplant.wallonie.be> où vous pourrez retrouver tous les informations, conseils, démarches et autres pour réussir vos plantations. Des conseillers spécifiques sont également disponibles pour vous accompagner dans vos démarches.

A vos agendas : La Ville d'Aubange a déjà prévu d'effectuer une nouvelle distribution de plants à la fin du mois de novembre 2025.

Pour de plus amples renseignements concernant cette thématique, vous pouvez éventuellement contacter Monsieur Jean LEMAIRE, coordinateur communal de la politique locale énergie climat (POLLEC), par courriel à l'adresse suivante : lemairej@aubange.be ou par téléphone au 063/43.03.79.



Plantation d'un verger rue des Chasseurs ardennais

Dans le cadre de la mise en place de projets visant à promouvoir la biodiversité sur le territoire communal, une poignée de bénévoles a procédé à la plantation d'un verger communautaire à la rue des Chasseurs ardennais à Athus, le 23 novembre 2024, avec le soutien technique du service travaux de la Ville d'Aubange pour la préparation du terrain.

Le verger comprend 21 arbres haute tige de pommiers, poiriers, pruniers et mirabelliers.

La production des arbres à venir est destinée à l'ensemble des citoyens désireux de venir croquer un fruit de production locale.

Le coordinateur POLLEC profite de cet article pour adresser ses plus chaleureux remerciements aux courageux bénévoles ainsi qu'au service travaux de la Ville d'Aubange.





Guichet Énergie Wallonie : Permanence mensuelle à l'Hôtel de Ville

Tenue d'une permanence mensuelle Guichet Énergie Wallonie – Province de Luxembourg – Rénoprêt/ Rénopack

La Ville d'Aubange en partenariat avec le Guichet Énergie Wallonie d'Arlon et la Province de Luxembourg organise, chaque troisième jeudi du mois, une permanence afin d'offrir aux citoyens la possibilité de rencontrer les différents acteurs pour des conseils en vue de l'obtention :

- **Des primes communales :**
la prime habitation (pour la rénovation énergétique de votre habitation), la prime pour l'audit énergétique et la prime pour l'embellissement de la façade principale ;
- **Des primes Habitation de la Région wallonne :**
pour les travaux avec ou sans audit énergétique ;
- **Les prêts à tempérament à 0 %** (Rénoprêt/ Rénopack) de la Société Wallonne du Crédit Social (< 2 enfants) ou du Fonds du Logement (>2 enfants).

Afin de pouvoir vous recevoir dans les meilleures conditions et **en fonction de vos besoins**, l'entretien avec un conseiller se fera **UNIQUEMENT sur rendez-vous**. Dès lors, nous vous invitons à **contacter chacun des opérateurs** que vous désirez rencontrer :

- **Service logement de la Ville d'Aubange**
+32 (0)63 43 03 17
logement@aubange.be
- **Wallonie Guichet de l'énergie d'Arlon**
+32 (0)63 21 35 30
guichetenergie.arlon@spw.wallonie.be
- **Province de Luxembourg
Pôle social Rénopack-Rénoprêt**
+32 (0)63 21 26 61
renopack@province.luxembourg.be

La tenue des permanences se fera dans la salle du Conseil communal, de l'hôtel de Ville, au 22 Rue Haute à 6791 Athus, chaque troisième jeudi du mois de 13h30 à 16h30.

Calendrier des permanences 2025 :

Horaire : de 13h30 à 16h30

- | | | |
|--------------|----------------|---------------|
| - 20 février | - 19 juin | - 16 octobre |
| - 20 mars | - 17 juillet | - 20 novembre |
| - 17 avril | - 21 août | - 18 décembre |
| - 15 mai | - 18 septembre | |



Présentation des primes de la Région wallonne - Guichet Énergie Wallonie

- 1) Obtenir une prime pour **l'installation ou le remplacement de votre appareil de chauffage et d'eau chaude sanitaire**.
- 2) Obtenir une prime « **Toiture et petits travaux** » sans audit : cette prime vous permettra de procéder à la rénovation complète de votre toiture ou de réaliser de petits travaux.
- 3) Obtenir une prime pour son habitation : **La visite d'un auditeur Logement agréé par la Wallonie (QR code ci après)** et la remise du rapport d'audit Logement, préalablement à la réalisation des travaux, débloquera le processus qui vous permettra d'accéder aux primes « Habitation 2023 ». Vous pouvez bénéficier d'une prime pour l'audit Logement en lui-même et de primes pour les différents travaux recommandés dans le rapport d'audit.

Rénoprêt/Rénopack SWCS-FDL - Province de Luxembourg

En plus de primes, la Société Wallonne du Crédit Social (SWCS) et le Fond du Logement de Wallonie (FLW) proposent des prêts à tempérament au taux avantageux de 0% pour la réalisation de vos travaux de rénovation. Il s'agit ici des formules :

Rénopack : Prêt à taux zéro pour vos travaux réalisés sur base d'un audit énergétique

Rénopack SWCS : Prêt à taux zéro pour vos travaux de toiture ou d'électricité sans audit énergétique avec un régime de prime spécifique

Rénoprêt : Prêt à taux zéro pour vos travaux sans audit énergétique et pour lesquels vous renoncez aux primes pour les travaux qui peuvent en bénéficier (ex. menuiseries extérieures) ou qui n'en bénéficient pas (ex. panneaux photovoltaïques).

Afin de composer et d'instruire votre dossier pour la demande d'un prêt à taux 0%, la SWCS et le FLW travaillent en partenariat avec la Province de Luxembourg, acteur de proximité dont les bureaux sont également situés à Arlon.

Vous pourrez retrouver la liste complète des travaux finançables sur : <https://www.swcs.be/travaux>





Communauté d'énergie renouvelable

Nous vous en avons déjà parlé par le passé, la Ville d'Aubange, accompagnée par un petit groupe de citoyens motivés a créé la première communauté d'énergie renouvelable de Wallonie, appelée « **Soleil d'Aubange** ».

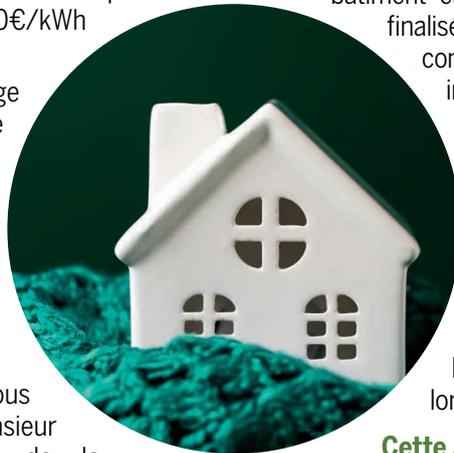
Pour rappel, son objectif principal est « **de fournir des avantages environnementaux, économiques ou sociaux à ses participants ou en faveur des territoires locaux où elle exerce ses activités, plutôt que de générer des profits financiers** ».

Le 18 décembre 2023, le Conseil communal avait apporté son soutien au projet à l'unanimité. Son lancement a ainsi débuté dans les meilleurs délais et attirer un maximum de citoyens motivés à rejoindre la cause. Les conseillers avaient donc validé le prix de vente de l'électricité à la CER au prix de 0,00€/kWh pour la première année de partage effective.

Depuis fin août 2024, l'activité de partage d'électricité est effectivement lancée et ce sont pour l'heure trois ménages de la Ville qui bénéficient d'une partie de leur électricité à tarif réduit.

Les candidatures pour intégrer la communauté d'énergie renouvelable ne sont pas fermées et tout un chacun intéressé peut nous rejoindre à tout moment.

Pour plus d'information, nous vous invitons à prendre contact avec Monsieur Jean LEMAIRE, coordinateur communal de la politique locale énergie climat (POLLEC), par courriel à l'adresse suivante : lemairej@aubange.be ou par téléphone au 063/43.03.79 ou à l'adresse de la communauté : contact.cersa@gmail.com.



Le volet énergétique permet de répondre aux questions suivantes :

- > De quelles consommations d'énergie ma maison a-t-elle besoin actuellement ?
- > Quels sont les éléments à améliorer en priorité pour réduire ces consommations ?
- > Quels travaux dois-je engager ? Le diagnostic décrira et priorisera les actions à prendre, pour que votre habitation soit compatible avec un système de chauffage décarboné.

Le volet financier permet de répondre aux questions suivantes :

Que me coûte actuellement et annuellement mon bâtiment, suite à l'utilisation des énergies fossiles ? Quel sera le coût total des travaux désignés comme prioritaires dans le diagnostic? Quels sont les financements possibles pour ces travaux? Existe-t-il des primes à la rénovation ? Puis-je en bénéficier ? Que me coûtera encore mon bâtiment en énergie, une fois les travaux de rénovation finalisés ? Ce diagnostic permet de donner des chiffres concrets, de faire la balance entre les montants à investir dans une rénovation énergétique, et les retours financiers attendus grâce aux économies d'énergie réalisées.

Une fois le diagnostic établi, vous aurez en main toutes les clés pour prendre les meilleures décisions possibles pour améliorer votre logement.

Et ensuite ?

RénoSud Énergie continue à vous aider tout au long de vos démarches de recherche d'entreprises.

Cette action répond aux questions suivantes :

Quelles entreprises peuvent réaliser mes travaux ? Les devis que j'ai reçus, sont-ils cohérents avec ma rénovation ? Quel est le meilleur devis pour mes travaux ? Quelle entreprise pourra être désignée en confiance ? La coopérative Vents du Sud a mis en place une grappe d'entreprises locales partenaires, qu'elle met à la disposition de tous les citoyen.nes participant.es à l'action, demandeur.ses de ce type d'informations. Vous aider à choisir vos prestataires et à analyser vos devis de manière efficace, fait partie de la mission de RénoSud Énergie.

Lors des travaux, suis-je seul.e ?

Non, le service d'accompagnement ne s'arrête pas là ! RénoSud Énergie vous aide également lors de l'exécution des travaux. La réponse à toutes vos questions et l'assistance au suivi sont inclus dans les services offerts. En fin de travaux, nous dressons un bilan final ensemble.

L'intervention de la coopérative Vents du Sud est prise en charge par la ville d'Aubange. Une caution d'adhésion au programme vous est demandée. Dès lors que le diagnostic est suivi par des travaux d'améliorations énergétiques, la caution vous est restituée, et vos dépenses réelles se limitent alors aux améliorations énergétiques que vous faites réaliser dans votre maison.

Si vous pensez que cela en vaut la peine, n'hésitez pas à nous contacter pour adhérer au programme ou simplement vous renseigner, directement par téléphone au 063 22 17 63, ou en surfant sur le site de la coopérative www.ventsdu sud.be, onglet RénoSudÉnergie, où un formulaire d'inscription vous attend.

« Isoler sa maison, ça en vaut la peine ! »

Voilà le slogan que vous entendez à la télévision. Mais isoler, c'est compliqué : comment ? Avec qui ? Avec quel argent ? Pour quel résultat ? Cette idée générale soulève de nombreuses questions chez les candidat.es rénovateur.trices.

Pour vous aider à trouver les solutions adaptées à votre habitation, **la Ville d'Aubange s'est associée avec la Coopérative Vents du Sud**, pour lancer l'opération RénoSud Énergie, qui permet aux citoyen.nes de la Commune de bénéficier d'un service d'accompagnement à la rénovation énergétique des habitations unifamiliales, financée par la Ville.

Lors d'une première étape d'accompagnement, RénoSud Énergie établit **un diagnostic personnalisé** de votre logement, comprenant deux volets :

Rallye Rezo Pouce : découvrir l'autostop autrement !

Le 21 septembre dernier, la première édition tant attendue du Rallye Rezo Pouce s'est déroulée sur le territoire de Mobi Sud-Lux, dans le cadre de la Semaine de la Mobilité. Inspiré par l'émission Pékin Express, cet événement avait pour objectif de faire découvrir de manière ludique le dispositif d'autostop mis en place dans la région. Et quelle réussite !



Au départ du rallye, les six équipes sont prêtes pour décrocher la victoire!
Photo: Mobi Sud-Lux

Le principe du rallye était simple : réaliser un parcours imposé avec des défis, le plus rapidement possible, en se déplaçant uniquement grâce à l'autostop. Pour faire du stop en toute sérénité, les participants ont pu profiter des panneaux « Arrêt sur le pouce » installés sur le territoire.

Six binômes féminins ont pris part à la compétition, se lançant dans une aventure où l'autostop était la règle d'or. Le parcours d'environ soixante kilomètres les a menés d'Arlon à Habay, en passant par Saint-Léger, Virton et Etalle, avant de revenir au point de départ. La prise en stop fut relativement rapide, bien que légèrement plus difficile à Virton. Cela n'a cependant pas entamé l'enthousiasme des participantes, bien décidées à relever les défis qui les attendaient à chaque étape.

Le point de départ était donné dans la cour de l'office du tourisme d'Arlon. À chacune des haltes imposées, un défi leur était lancé, préparé avec soin par les maisons ou clubs des jeunes des communes traversées. Bien que les challenges furent parfois physiques, les participantes se sont prêtées au jeu avec enthousiasme, créant des moments mémorables.



Départ dans la cour de l'Office du Tourisme d'Arlon et prise en stop à la place de l'Yser. Photos : Mobi Sud-Lux.

Le premier binôme a réussi à parcourir les 60 km et à relever les 5 défis en seulement 2 heures. Autant dire que l'attente pour être pris en stop n'a pas été longue !



Les épreuves étaient organisées par les maisons et clubs de jeunes.
Photos : CDJ Saint-Léger et Célia Rubio.

Cet événement était organisé par l'ASBL Autostop Solidaire en collaboration avec Rezo Pouce, un service proposé par Mobicoop. Ce dispositif innovant de covoiturage ne compte pas moins de 260 arrêts sur le pouce répartis sur 12 communes du sud de la province de Luxembourg. Il permet à tout un chacun de s'inscrire gratuitement en tant que conducteur, passager, ou les deux, facilitant ainsi les déplacements de proximité. L'objectif de Rezo Pouce est bien plus qu'un simple service de transport : « *Cela permet de recréer du lien social entre les habitants de la région tout en offrant une solution de covoiturage fiable et sécurisée. À terme, l'idée est de compléter l'offre des bus et autres transports en commun* » souligne l'un des organisateurs.

De retour à Arlon, les participantes étaient ravies de cette expérience inédite. En plus d'avoir fait le plein de souvenirs et d'anecdotes, elles ont eu l'occasion **de rencontrer des personnes sympathiques et de partager un moment de convivialité**. La majorité d'entre elles se disent prêtes à réitérer l'expérience.



Les trois premières équipes ont reçu des prix offerts par des acteurs locaux.
Photos : Mobi Sud-Lux.

**Alors, à quand la prochaine édition ?
Et vous, seriez-vous prêt(e) à participer à ce Rallye Rezo Pouce ?**

Pour plus d'informations sur le dispositif,

contactez info@mobisdulux.be

ou  [Mobi Sud-Lux](#).



Votre chien, vos obligations !

Suite à diverses actualités ou à certaines plaintes émanant de certains citoyens, nous en profitons pour rappeler quelques articles de lois à respecter en tant que propriétaire de chiens.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE CONCERNANT LES CHIENS

Article 74 - interdiction

Il est interdit sur l'espace public :

- de se trouver avec des animaux agressifs ou enclins à mordre, s'ils ne sont pas muselés ;
- d'exciter son chien à l'attaque ou à l'agressivité, même s'il n'en est résulté aucun mal ou dommage

Article 75 - Port de la laisse

Dans l'espace public, le port de la laisse est obligatoire pour tous les chiens. Le maître doit pouvoir en toutes circonstances maîtriser son animal. Toutefois, les chiens utilisés à la garde d'un troupeau ou à la chasse peuvent circuler, sans être tenus en laisse, pendant le temps nécessaire à l'usage auquel ils sont destinés et pour autant qu'ils restent à vue du conducteur du troupeau ou soient repris sitôt la chasse terminée.

Article 76 - divagation

Les propriétaires d'animaux ou les personnes qui en ont la garde, même occasionnellement, s'abstiendront de les laisser divaguer sur l'espace public.

Article 77 - excréments

Les propriétaires d'animaux ou les personnes qui en ont la garde, même occasionnellement, ont l'obligation de ramasser les

excréments défectueux par ceux-ci sur l'espace public et les propriétés privées accessibles au public, à l'exception des endroits spécialement prévus et aménagés à cet effet. Cette disposition n'est pas applicable au malvoyant accompagné d'un chien guide.

Article 78 - aboiements

Les propriétaires d'animaux ou les personnes qui en ont la garde, même occasionnellement, ont l'obligation de veiller à ce que ces animaux n'incommodent pas anormalement le voisinage de quelque manière que ce soit, en particulier par des cris ou aboiements intempestifs et répétitifs.

Article 79 - dégradations animaux

Les propriétaires d'animaux ou les personnes qui en ont la garde, même occasionnellement, ont l'obligation de veiller à ce que ces animaux n'endommagent pas les plantations ou autres objets se trouvant tant sur l'espace public que sur terrain privé.



Vos obligations administratives →



Le saviez-vous ?

À Athus, près du parc communal, **un parc canin** a été aménagé en 2021, le premier de la Province. L'objectif était de créer un espace clôturé où les chiens peuvent courir librement en toute sécurité, tout en offrant un lieu de convivialité pour leurs maîtres. Ce projet, soutenu financièrement par la Ville, a vu le jour grâce à l'engagement de bénévoles locaux. Ces citoyens ont installé des clôtures, des jeux pour



chiens, des bancs, ainsi qu'un distributeur de sachets pour maintenir la propreté des lieux. Ce parc favorise la socialisation, notamment pour les personnes âgées souvent isolées, et renforce les liens au sein de la communauté.

Interdiction de fumer : extension de la loi

Nous vous l'annonçons fin d'année, l'interdiction de fumer s'est étendue. Ainsi, depuis le **31 décembre 2024**, il est désormais interdit de fumer dans les lieux publics en plein air telles que : les parcs d'attractions, les parcs zoologiques, les plaines de jeux, les fermes pour enfants, les terrains de sport.

L'interdiction de fumer doit être clairement signalée aux entrées de terrain afin d'informer les visiteurs. Il est également possible d'aménager des zones fumeurs, hors de vue, afin de ne pas gêner les non-fumeurs.

Depuis le 31 décembre 2024, il est interdit de fumer **à moins de 10 mètres** de toutes les entrées et sorties des lieux publics suivants : les centres de soins, maisons de repos, les hôpitaux, les crèches, les accueils extra-scolaires, les écoles et académies d'enseignement artistique, les bibliothèques publiques. Les cendriers mis à disposition seront donc retirés de ces espaces, désormais non-fumeurs.



Conges scolaires 2025 : activités jeunesse

	Congé de détente		Congé de printemps		7/7-11/7	14/7-18/7	21/7-25/7
	24/2-28/2	3/3-7/3	28/4-2/5	5/5-9/5			
 VILLE D'AUBANGE		Jours d'accueil Aub, Athus, Rachecourt 2,5-12 ans	Stages à thèmes Aubange, Athus, Rachecourt 2,5-12 ans		Plaines de vacances 2,5-12 ans		
	Stages sportifs Aub, Athus 2,5-12 ans		stages sportifs Aub, Athus 2,5-12ans				
	Stage ado Athus Dès 12 ans	« Street art » Athus Dès 12 ans	Stage nature Résidentiel Dès 12 ans	Stage ado Athus Dès 12 ans	Stage survie résidentiel Dès 12 ans		
	Stages à thèmes Differt 3-15 ans			Stages à thèmes Differt 3-15 ans			
	stage créatif Athus 8-12 ans						
	stage créatif Differt 6-12 ans			stage créatif Battincourt 6 ans et +			
		Stage foot Aubange 5-14 ans		Stage foot Aubange 5-14 ans			
			Stage foot Athus 7-15 ans				
	La Gribouille Stage d'équitation Aix-sur-Cloie 4-11 ans		La Gribouille Stage d'équitation Aix-sur-Cloie 4-11 ans				
					stage aikido Aubange 5-17 ans		
				stage tennis Athus 7-15 ans			
							
	Stage créatif Athus 12-18 ans			Stage créatif Athus 12-18 ans			Stage créatif Athus 12-18 ans

 Stages dont les dates ont été confirmées.

 L'organisme organisera une/plusieurs semaine(s) d'activités durant la période de congé concernée, mais les dates exactes doivent encore être déterminées.

organisées sur la Ville d'Aubange

Congé d'été				Congé d'automne	
28/7-1/8	4/8-8/8	11/8-14/8	18/8-22/8	20/10-24/10	27/10-31/10
					Jours d'accueil Aub, Athus, Rachecourt 2,5-12 ans
Stages sportifs Aub, Athus 2,5-12 ans				Stages sportifs Aub, Athus 2,5-12 ans	
Stage ado Athus Dès 12 ans				Athus Ados	
Stages à thèmes Differt 3-15 ans				Stages à thèmes Differt 3-15 ans	
				Stage créatif Athus	
Stage créatif Battincourt				Stage créatif Battincourt	
Stage foot Aubange 5-14 ans		Stage foot Aubange 5-14 ans			
La Gribouille. Stage d'équitation Aix-sur-Cloie 4-11 ans 5 semaines de stage				La Gribouille Stage d'équitation Aix-sur-Cloie 4-11 ans	
Stage tennis Athus					
Stage tennis Halanzey 5-18 ans					
		Stage créatif Athus 12-18 ans		Stage créatif Athus 12-18 ans	

Un récapitulatif des infos complètes (tarifs, horaires et modalités d'inscription) sera diffusé lors de chaque « rentrée » pour le congé scolaire suivant. Si vous organisez des activités sur la commune et que vous voulez également figurer sur ce visuel, vous pouvez contacter : jeunesse@aubange.be

Une année riche en projets à l'école fondamentale communale d'Aix-sur-Cloie

L'école fondamentale communale d'Aix-sur-Cloie et l'Amicale des Parents sont fières de partager avec vous quelques-unes de leurs belles initiatives qui ont marqué le quotidien des enseignants et des enfants depuis le début de cette année scolaire.

Un départ sur les chapeaux de roues : l'Allure Libre

Le dimanche 17 octobre, notre école a organisé son Allure Libre, un événement sportif qui a rassemblé près de 300 coureurs et marcheurs, malgré une météo peu clémente. La bonne humeur et la détermination de chacun ont transformé cette journée en un véritable succès.

Un grand bravo à nos jeunes coureurs de la course enfant, qui ont tous franchi la ligne d'arrivée avec brio et remporté une médaille bien méritée !

Un projet collation saine lancé en novembre

Depuis le mois de novembre, chaque mercredi matin, nos élèves bénéficient d'un fruit gratuit dans le cadre du projet « Collation saine ». Cette initiative pédagogique sensibilise les enfants à l'importance d'une alimentation équilibrée tout en réduisant les déchets d'emballage, un objectif qui nous tient à cœur.

Ce projet, accueilli avec enthousiasme par nos élèves, a vu le jour grâce au soutien de la commune et au dynamisme du Comité Manger Demain (CMD), qui promeut activement des actions concrètes en faveur de la santé et du développement durable.

Un projet artistique et durable : « En 1 Clip »

Cet automne, notre école a collaboré avec Jonathan Paton, fondateur de « En 1 Clip », pour concrétiser un projet artistique ambitieux : la création d'un clip musical et vidéo sur le thème de l'eau et de sa préciosité.

Les élèves ont exploré toutes les facettes de la production artistique : écriture collective d'une chanson, création d'un storyboard, enregistrement vocal et tournage vidéo. Ils ont également, en fonction de leur âge, appris à utiliser des outils

numériques et du matériel professionnel, découvrant ainsi l'envers du décor de la production audiovisuelle.

Ce projet a stimulé leur créativité, enrichi leurs compétences techniques et les a sensibilisés aux enjeux du développement durable, tout en valorisant l'apprentissage collaboratif et interdisciplinaire.

La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce à nos actions menées au profit de l'Amicale des Parents, qui soutient activement notre école, et grâce au soutien de la Commission Consultative de Développement Durable (CCDD) opérant au sein du PO de la commune d'Aubange.

Un marché de Noël chaleureux et convivial

Pour clore l'année en beauté, notre traditionnel marché de Noël a réuni élèves, parents, enseignants et membres de la communauté autour d'un moment festif et chaleureux.

Le Père Noël nous a honorés de sa visite, tandis que les élèves ont enchanté l'auditoire avec leurs chants de Noël. De magnifiques bricolages, réalisés en classe et lors de l'accueil extrascolaire, ont été proposés à la vente au profit de l'Amicale des Parents. Une buvette et un stand de petite restauration ont contribué à l'ambiance conviviale de cet événement.

Un dernier jour festif à l'école avec la journée du pull de Noël !

Pour conclure cette première partie d'année scolaire dans la bonne humeur, le dernier jour avant les vacances de Noël était placé sous le signe de la fantaisie. Enfants et enseignants ont participé activement à la journée du pull de Noël.

Ecole Communale d'Aix-sur-Cloie

Adresse : 11 rue Reifenberg 6792 Aix-sur-Cloie

Contact : MANCINI Laurence, directrice

Tél : +32 63 38 51 90 - efcaix@aubange.be



Bibliothèques et ludothèque

Tolkien, voyage en Terre du Milieu

Les bibliothèques de la Ville d'Aubange vous invitent à plonger dans l'univers enchanteur de J.R.R. Tolkien du 24 janvier au 18 mars 2025, dans le cadre de leur programme « Du Roman à l'Écran ».

Découvrez l'œuvre monumentale de cet auteur qui a profondément marqué la littérature fantastique et le cinéma. Une exposition à la bibliothèque d'Athus vous transportera en Terre du Milieu, le monde imaginaire créé par l'auteur du « Seigneur des Anneaux ». Explorez cet univers fascinant peuplé d'elfes, de hobbits et d'autres créatures magiques.

En parallèle de l'exposition, plusieurs événements viennent enrichir la programmation : des heures du conte dans les bibliothèques pour les plus jeunes, une conférence passionnante sur « Tolkien et la Première Guerre mondiale », un quizz de fantasy, des projections des films de la saga, ainsi qu'un atelier de calligraphie elfique où vous pourrez apprendre à écrire comme les elfes vivants à Fondcombe.

Que vous soyez fan de longue date ou simplement curieux, ce programme vous offrira un voyage inoubliable au cœur de l'imaginaire de Tolkien.

Chasse aux Œufs 2025



Et c'est reparti pour un tour ! La chasse aux œufs 2025 se prépare à offrir une expérience ludique aux enfants comme aux parents. Prévue du 15 février au 21 avril 2025, cet événement invite les participants à explorer des chemins pédestres sur le territoire communal tout en découvrant des histoires captivantes sur Pâques.

Pour participer, rien de plus simple, rendez-vous dans l'une des bibliothèques ou au Syndicat d'Initiative d'Aubange pour obtenir un carnet de chasse. Celui-ci contient les plans des parcours pour retrouver les œufs dispersés et découvrir les histoires que Lilou, notre petite lapine malicieuse, a cachés. Les enfants peuvent choisir de réaliser un ou plusieurs parcours. Chaque participation garantit une surprise ! Le lundi 21 avril clôturera cet événement avec une chasse aux œufs géante et d'autres animations organisées par Escal'Concept au Domaine de Clémarais.

Et pour la suite ?

Rendez-vous sur notre page Facebook @BibliothèquesAubange ou suivez nous sur Instagram @bibliothèquesaubange pour voir la prochaine aventure littéraire qui vous attend ! Inscrivez-vous à notre newsletter pour être tenus au courant du prochain agenda.

Envie de connaître la prochaine activité au programme, direction notre site internet pour plus de renseignements : <http://ebib.aubange.be>



Bibliothèques
de la Ville
d'Aubange

Calendrier des événements

Février

Du 25/01 au 18/03 Exposition : Tolkien, voyage en Terre du Milieu Biblio. Athus



03/02 Club de lecture : Délire de lire, ivre de livres Biblio. Halanzy

08/02 Atelier de calligraphie elfique Biblio. Athus

08/02 Conférence : Tolkien et la Première Guerre mondiale Biblio. Athus

Du 15/02 au 21/04 Chasse aux œufs Bibliothèques

15/02 Quizz fantasy Stuff Guerlange

19/02 Atelier PHILO : ça veut dire quoi « grandir » ? Biblio. Athus

21/02 Soirée jeux : Quêtes en Terre du Milieu Biblio. Athus

26/02 Heure du conte : Dans l'ombre des écailles Biblio. Athus

28/02 Vendredi, je(u) joue ! (jeux de société et vidéo) Biblio. Athus

Mars

01/03 Déstockage Biblio. Halanzy

03/03 Heure du conte : Légendes enchantées Biblio. Rachecourt

03/03 Club de lecture : Délire de lire, ivre de livres Biblio. Halanzy

05/03 Heure du conte et atelier créatif : Le souffle du dragon Biblio. Halanzy

14/03 Projection : Le Hobbit un voyage inattendu Centre Culturel

19/03 Atelier PHILO : qu'est-ce que le bonheur ? Biblio. Athus

22/03 Soirée Mérites culturels et sportifs 2024 La Harpaille Aubange

26/03 Heure du conte : Michaël Escoffier Biblio. Athus

28/03 Vendredi, je(u) joue ! (jeux de société et vidéo) Biblio. Athus

Avril

07/04 Club de lecture : Délire de lire, ivre de livres Biblio. Halanzy

17/04 Conférence CHMA : La guerre franco-prussienne en Province de Luxembourg Biblio. Athus

19/04 Heure du conte : Pâques Biblio. Athus

21/04 Chasse aux œufs Domaine Clémarais

23/04 Atelier PHILO : se tromper c'est bête ou intéressant ? Biblio. Athus

25/04 Vendredi, je(u) joue ! (jeux de société + jeux vidéo) Biblio. Athus

30/04 Heure du conte Biblio. Halanzy

Du 01/05 au 04/05 Fermeture des bibliothèques de la Ville d'Aubange

Expositions au Domaine de Clémaraïis

Regard sur le Pays d'Arlon



Que ce soit sur les réseaux sociaux, notre nouveau site internet, le calendrier du syndicat d'initiative ou même encore les cartes de vœux de Monsieur le Bourgmestre... Vous avez forcément vu passer une de ses photos !

Philippe Magérus, un Messancéen retraité de l'informatique, est un passionné de photographie de paysage. Véritable amoureux de sa région, c'est presque quotidiennement qu'il partage des clichés pris durant ses balades en nature.

Equipé d'un drone, il peut ainsi prendre de la hauteur et partager des couchers de soleil mystérieux ou encore, sa préférence, des paysages brumeux qui donnent un aspect 3D à la photo.

Un talent qui lui a permis de remporter la première place du concours organisé par la maison du tourisme d'Arlon, pour célébrer ses 20 ans, qui avait pour thème « capter la lumière » au pays d'Arlon.

L'exposition a voyagé dans les quatre communes concernées (Aubange, Messancy, Arlon, Attert) afin de présenter les clichés et permettre ainsi de les découvrir autrement. C'était à Aubange du 10 au 31 janvier 2025. Nous y étions, bien entendu !

À venir... Bouleau, Bambou, Baobab...

du 12 au 27/4/2025

Ils en imposent quand ils ne sont encore que des baliveaux. Leurs houppiers nous fascinent et nous ombragent. Leurs exploitations nous réchauffent et nous abritent. Et de leur survie... dépend aussi la nôtre. N'est-ce pas là autant de raisons qui poussent les artistes à s'intéresser à eux. Dessinateurs, peintres... et photographes sont invités à vous présenter les regards qu'ils ont posés sur les ARBRES. Et, comme d'habitude, une pépinière d'activités accompagnera cet événement :

Vernissage, vendredi 11 avril à 19h;

En promenade parmi les œuvres, lundi 14 avril à 10h et 13h30;

Quand les artistes sortent les arbres du bois, conférence d'Emmanuel Grégoire, jeudi 24 avril à 20h;

Nocturne, vendredi 25 avril de 18h à 21h et **visite guidée à la lampe de poche** à 21h ;

Cabane cabane, spectacle convivial de Philippe Vauchel, avec sa complice de scène de Mathilde Dedeurwaerdere à l'accordéon, samedi 19 avril à 20h15, au Centre culturel à Athus;

Dévernissage en musique, dimanche 27 avril à 19h.

Trait-Portrait



L'exposition du **grand écart**, à bien des égards, regroupait des artistes en provenance du Grand Est, du Grand-Duché, de Belgique et même d'Italie... de quoi ajouter une touche internationale !

Au niveau de la diversité, on passe du regard cerné par la niqab (**Marie-Christine Sosson**) à celui où, l'intensité est si profonde qu'elle en est troublante et digne des grands Maîtres de la Renaissance (**Rodrigue Vanhoutte**). Le contraste du N/B des photos argentiques apporte une dimension particulière (**Jean Janssis**), en opposition à la gamme chatoyante des portraits de famille aux yeux écarquillés (**Maxime Fraïrot**). Les dégradés de gris s'invitent aux cimaises d'un côté, par des visages jaillissant de touches énergiques (**Gary Kneip**) et de l'autre, par des strates minutieusement élaborées en bas-reliefs (**Sébastien Hautrive**).

L'antithèse des volumes ciselés à la tronçonneuse (**Sarah Boulard**) est bien la sculpture en bronze soigneusement poli (**Évelyn Hamoir**). Les toiles en apparence abstraite, rehaussées aux traits colorés (**Pierre-Alain Gillet**) pourraient s'apparenter aux simples contours de portraits sans visage inspirés par des célébrités (**Save The Wall** – artiste venu de Côte, présenté par Deodato Arte). Bien que figuratifs, des dissemblances sont notoires entre le traditionnel portrait aquarellé (**Willy Lambert**), celui sous l'influence de l'Art africain et précolombien (**Marc De Winter**) et l'assemblage d'anciens textiles métamorphosés en masques et triptyque (**ISE**).

Et nonobstant, toutes ces divergences s'harmonisaient parfaitement dans ce bel écrin aux poutres ancestrales. Le succès qualitatif était au rendez-vous et quant au quantitatif, le **marquoir-culturel** a enregistré 846 visiteurs et spectateurs aux différentes activités : Giacometti, Dali, Histoire du portrait photographique, Promenade parmi les œuvres ainsi que les visites scolaires...